

Montréal, le 29 août 2024

**Par courriel et par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Philip Thibodeau, avocat  
Conseiller juridique principal  
Affaires juridiques  
Énergir s.e.c.  
1717, rue du Havre  
Montréal (Québec) H2K 2X3

M<sup>e</sup> Marie Lemay Lachance, avocate  
Directrice, Affaires réglementaires  
et litiges  
Affaires juridiques  
Énergir s.e.c.  
1717, rue du Havre  
Montréal (Québec) H2K 2X3

**OBJET : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1er octobre 2024  
Dossier R-4257-2024**

---

Cher confrère, chère consœur,

Vous trouverez ci-joint, la demande de renseignements n° 4 que la Régie de l'énergie (la Régie) transmet à Énergir dans le cadre du dossier mentionné en objet.

Les réponses à cette demande de renseignements devront être transmises à la Régie **au plus tard le 4 septembre 2024 à 15 h 30.**

Considérant l'échéance pour le dépôt des réponses à cette DDR, la Régie informe les participants que **l'audience du 5 septembre débutera à 10 h.**

De plus, la Régie demande à Énergir de prévoir un témoin au panel 5 qui pourra répondre, le cas échéant, aux questions de nature comptable.

Veuillez agréer, cher confrère, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Carolina Rinfret**

Carolina Rinfret, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
CR/ml  
p. j.